



HAL
open science

Les étrangers dans les agglomérations françaises

Alain Chenu

► **To cite this version:**

Alain Chenu. Les étrangers dans les agglomérations françaises. Denise Pumain; Francis Godard. Données urbaines, Éditions Anthropos, pp.225 - 234, 1996, 9782717830668. hal-01499311

HAL Id: hal-01499311

<https://sciencespo.hal.science/hal-01499311>

Submitted on 31 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

collection **VILLES**
dirigée par Denise Pumain

coordonné par
Denise PUMAIN
Francis GODARD

Données Urbaines

avec la collaboration de
Alain CHENU, Guy DESPLANQUES, Guy GILBERT
Maryse MARPSAT, Thérèse SAINT-JULIEN
et Christophe TERRIER

Illustration graphique : Cyril COURGEAU

Ouvrage publié à l'initiative
du Programme Interdisciplinaire de Recherche
sur la Ville du CNRS

Anthropos

Diffusion : Economica, 49, rue Héricart - 75015 Paris

1996

LES ÉTRANGERS DANS LES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES

Alain CHENU¹

Les changements intervenus de 1982 à 1990 dans la distribution spatiale de la population étrangère sont plus massifs que ceux qui avaient pu être enregistrés de 1968 à 1975, puis de 1975 à 1982. La polarisation du territoire entre d'une part la capitale, relativement attractive à l'égard de l'immigration, et la province, plus imperméable à celle-ci, se renforce. Dans les grandes agglomérations, les professions peu qualifiées du commerce, de l'artisanat et des services sont de plus en plus fréquemment exercées par des étrangers. Dans les espaces à dominante industrielles la tendance est plutôt au reflux de la part des étrangers, tantôt sous l'effet de l'acquisition de la nationalité française, tantôt sous celui du retour vers le pays d'origine ou d'une nouvelle émigration.

La misère et l'insécurité sont, aujourd'hui comme hier, les deux mamelles de l'émigration. Au fil des dernières décennies, la France a vu sa population croître du fait de l'apport de diverses nationalités, de provenances de plus en plus lointaines, attirées par sa prospérité et sa sécurité relatives, puis sédentarisées du fait de sa capacité d'intégration (Schnapper, 1991).

Les destinations et les origines de ces mouvements migratoires ont fortement varié au fil du temps.

Dans les années soixante et soixante-dix, l'appel de main-d'œuvre étrangère émanait surtout des industries d'extraction et de transformation, plutôt localisées dans la moitié nord-est du territoire national, et du bâtiment et travaux publics, disséminé sur l'ensemble de l'hexagone mais très représenté sur le littoral méditerranéen². Les immigrés, d'abord « célibataires », souvent suivis, à

terme, de leur famille, provenaient généralement de l'Europe du sud et du Maghreb.

Plus récemment, les industries de transformation se sont robotisées, le rythme des constructions s'est ralenti. L'appel de main-d'œuvre s'est déplacé de l'industrie vers les services (Echardour, Maurin, 1993). Les pays d'Asie, d'Afrique noire, d'Europe de l'Est ont fourni une part croissante de l'immigration (INSEE, 1992). Quelques grandes villes à dominante tertiaire, et avant tout l'agglomération parisienne, se sont affirmées comme les pôles d'accueil principaux.

Les transformations dans la localisation de la population étrangère seront analysées ici sur la base d'observations issues de l'Echantillon démographique permanent (EDP) (encadré 1). Ce dispositif, mis en place par l'INSEE, réunit, pour environ une sur cent des personnes

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre de la Division des Enquêtes et Etudes Démographiques de l'INSEE.

2. En 1962, parmi les 22 régions françaises, la Lorraine, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon figuraient, dans cet ordre, aux trois premiers rangs de par leurs taux de population étrangère. En 1990, ils sont respectivement aux sixième, cinquième et septième rang. L'Ile-de-France est passée du 4^e au 1^{er} rang, Rhône-Alpes du 5^e au 3^e. Pays de la Loire et Bretagne restent aux deux derniers rangs, mais la part des étrangers y a triplé (INSEE 1992 : 17).

Encadré 1 – Les étrangers dans l'échantillon démographique permanent

L'échantillon démographique permanent est constitué de personnes résidant en France métropolitaine, « sélectionnées selon leur date de naissance : quatre jours de l'année ont été choisis, et toute personne née un de ces quatre jours d'une année quelconque fait partie de l'échantillon » (Sautory 1987). Pour chaque individu, l'INSEE collecte les bulletins individuels remplis lors des recensements de la population depuis 1968 inclusivement, ainsi que les bulletins statistiques de l'état civil relatif aux événements concernant la personne à un titre ou à un autre depuis 1968 : naissance, mariage, naissance d'un enfant, décès... (Sautory 1987 ; Rouault 1995).

La part des étrangers est un peu plus faible dans l'EDP qu'au recensement, 1968 faisant exception :

	Part des étrangers (%)	
	au recensement	à l'EDP
1968	5,3	5,4
1975	6,5	6,2
1982	6,8	6,3
1990	6,4	6,2

Sources : INSEE, RP 1968 1/4, 1975 1/5, 1982 et 1990 1/4, et EDP.

La description statistique de la situation des Français nés en France métropolitaine est dans l'ensemble assez sûre. Celle des autres Français présente plus de difficultés, celle des étrangers davantage encore.

D'une part la probabilité d'échapper à un recensement de population est relativement forte pour les personnes vivant dans de petits logements ou dans des logements surpeuplés, et ce cas est plus fréquent parmi les étrangers.

D'autre part, les réponses portées sur les bulletins de recensement ne font sens que s'il existe un back-ground culturel commun aux questionneurs et aux questionnés. L'identification nominative d'une personne dans l'EDP dépend de la conformité de ses réponses à une série de règles en matière d'état civil : la date de naissance doit être formulée au jour près dans le calendrier grégorien ; le nom, le prénom, le lieu de naissance doivent donner lieu à des descriptions stabilisées. Ces conditions sont plus rarement réunies pour les étrangers – surtout si leur immigration est récente – que pour les Français. Une même personne, dont la date de naissance a été identifiée de la même manière à deux recensements et correspond à l'un des jours du panel, mais dont le patronyme ou le lieu de naissance ont été décrits dans des termes légèrement différents à ces deux recensements, peut figurer dans deux dossiers différents. La mobilité des étrangers est donc surestimée dans l'EDP.

résidant en France métropolitaine, un ensemble de renseignements provenant des recensements de population de 1968, 1975, 1982 et 1990. Il constitue un panel, c'est-à-dire qu'il se prête à un suivi longitudinal individualisé, les mêmes personnes étant observées à plusieurs reprises. La qualité de ce suivi n'est pas très bonne dans le cas des étrangers, dont l'identification nominative est relativement difficile, surtout lorsqu'ils viennent d'arriver en

France (encadré 2). Néanmoins, l'EDP se prête à de bonnes descriptions instantanées, dans le cadre d'une même nomenclature, des changements de composition socioprofessionnelle des populations françaises et étrangères au long de la période 1968-1990. Cette propriété spécifique justifie qu'il soit privilégié ici, dans le cadre d'une approche faisant une place très limitée (tableau 6) à des observations de caractère longitudinal.

Encadré 2 – Difficultés méthodologiques

On s'intéressera principalement aux variations de la proportion d'*étrangers* au sein de différentes composantes de la population. Une même baisse de cette proportion peut résulter de mouvements vers les pays d'origine (ou vers de nouvelles destinations) aussi bien que d'acquisitions de la nationalité française. Une même variation statistique est donc susceptible de revêtir les significations sociologiques opposées de l'expulsion ou de l'intégration d'éléments allogènes. Des approches prenant en compte les évolutions de la proportion d'*immigrés* (personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère et résidant en France métropolitaine, quelle que soit leur nationalité) et de la part des *Français issus de l'immigration* permettraient d'aller plus avant dans le sens d'une explication des logiques migratoires. Mais le repérage statistique des Français immigrés ou descendants d'immigrés¹ est plus difficile encore que celui des étrangers, son étude nécessiterait des développements excédant la longueur du présent texte, et devrait s'appuyer sur des sources telles que l'Enquête Mobilité géographique et insertion sociale (Dayan, Echardour, Glaude 1995) dont les effectifs sont trop faibles pour autoriser une analyse à l'échelon des unités spatiales retenues ici. Les étrangers nés en France étant en petit nombre², on considérera que la part des étrangers est une estimation commode de la part de l'immigration récente.

1. L'ATTRACTION CROISSANTE DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Les étrangers sont plus nombreux dans les grandes agglomérations que dans les petites, et le caractère inégal de cette répartition se renforce. De 1968 à 1990, la part des étrangers dans la population totale passe de 3,6 à 3,0 % dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. Dans les grandes agglomérations de province, elle augmente fortement de 1968 à 1975, puis diminue régulièrement. Dans l'agglomération parisienne elle progresse de 8,3 à 12,4 % (figure 1, tableau 1).

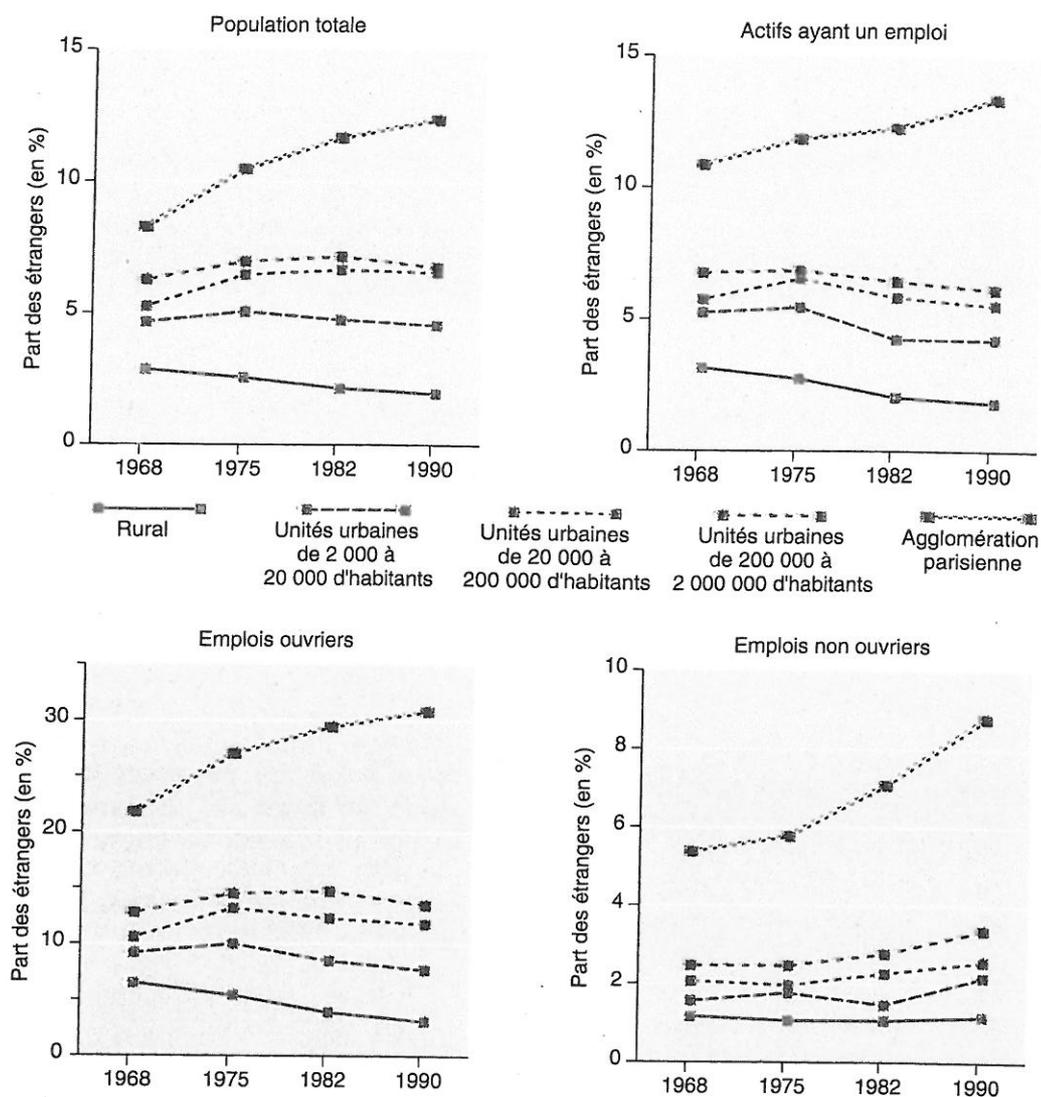
Les années soixante-dix et quatre-vingt sont marquées par le renforcement d'une hiérarchie opposant des espaces orientés vers des fonctions de commandement et de service, et des espaces à dominante agricole ou industrielle en perte de

vitesse (Chenu, Tabard, 1993). En dépit des restrictions croissantes apportées aux formes légales ou illégales d'immigration en provenance des pays pauvres, les espaces de relative prospérité continuent d'attirer de nouveaux flux migratoires, dont l'origine fluctue au gré de l'histoire du monde – boat-people vietnamiens et assimilés, Africains noirs francophones, ressortissants de l'ex-URSS ou des ex-démocraties populaires est-européennes... Ces nouveaux arrivants se dirigent principalement vers l'agglomération parisienne, accessoirement vers les plus grandes villes de province. Parmi eux comme au sein des précédentes vagues d'immigration, les emplois qu'ils occupent sont majoritairement des emplois ouvriers³; mais bien souvent les professions concernées – nettoyeur, chauffeur-livreur, cuisinier... – ne relèvent plus, désormais, de la production industrielle – (Marchand, 1991, Maurin, 1991).

1. En 1990, l'immigration de nationalité française (par acquisition ou par réintégration (Tribalat 1993) représente un peu moins d'un tiers du total des immigrés (INSEE 1994 : 15). Les enfants et petits-enfants d'immigrants (Tribalat 1991) forment, autour de la population immigrée, un halo dont l'évaluation statistique est difficile.

2. En 1990 plus des quatre cinquièmes du total des étrangers (INSEE 1994, p. 15) et 95 % des étrangers actifs sont nés à l'étranger.

3. En 1982, 69,4 % des étrangers occupent un emploi d'ouvrier. En 1990, la part correspondante n'est plus que de 59,3 % (d'après Echardour et Maurin 1993, p. 9).



Source : INSEE, EDP.

Figure 1 – Part des étrangers selon la taille de l'agglomération, 1968-1990.

La part des étrangers dans les emplois non ouvriers augmente partout sauf à la campagne, et à Paris plus massivement que dans les agglomérations de province (tableau 1).

Les évolutions présentent de forts contrastes d'une agglomération ou d'une région à une autre. La part des étrangers fait plus que doubler à Nantes, où elle était infime – un mouvement similaire s'observe dans la plupart des unités urbaines de l'Ouest, Angers, Brest,

Rennes, Rouen (non décrites au tableau 2). Nice, Grenoble, Marseille et beaucoup d'autres agglomérations méridionales voient en revanche cette part diminuer, particulièrement chez les actifs. A Bordeaux, elle est assez stable.

Les plus fortes variations concernent quelques villes frontalières (non décrites dans les tableaux) : à Perpignan la population espagnole, nombreuse en 1968, s'amenuise avec la fin de la période franquiste et l'amélioration de la situation

Tableau 1 – Part des étrangers (%) selon la taille de l'agglomération, 1968-1990.

Taille en milliers d'habitants	Population totale				Actifs ayant un emploi				Emplois ouvriers				Emplois non ouvriers			
	1968	75	82	90	1968	75	82	90	1968	75	82	90	1968	75	82	90
Rural	2,9	2,6	2,2	2,0	3,2	2,8	2,1	1,9	6,6	5,5	4,0	3,2	1,2	1,1	1,1	1,2
UU 2 à 20	4,7	5,1	4,8	4,6	5,3	5,5	4,3	4,3	9,3	10,1	8,6	7,8	1,6	1,8	1,5	2,2
20 à 200	5,3	6,5	6,7	6,6	5,8	6,6	5,9	5,6	10,7	13,3	12,1	11,9	2,1	2,0	2,3	2,6
200 à 2 000	6,3	7,0	7,2	6,8	6,8	6,9	6,5	6,2	12,9	14,6	14,8	13,6	2,5	2,5	2,8	3,4
Aggl. Paris	8,3	10,5	11,7	12,4	10,9	11,9	12,3	13,4	21,9	27,1	29,5	30,9	5,4	5,8	7,1	8,8
Total	5,1	5,9	5,9	5,8	6,2	6,7	6,0	6,0	11,8	13,2	12,2	11,4	2,6	2,7	3,0	3,7

Source : INSEE, EDP.

économique au sud des Pyrénées ; les Belges désertent Béthune à mesure que le différentiel s'inverse entre la situation de l'emploi dans leurs régions d'origine et dans cette agglomération de plus en plus durement touchée par la récession.

En 1968, partout sauf à Nantes et à Grenoble, la part des étrangers était plus importante au sein de la population active que parmi les inactifs (enfants, femmes au foyer, retraités...). En 1990 ce n'est plus le cas qu'à Lyon et à Paris, c'est-à-dire dans deux grandes agglomérations

connaissant une situation économique relativement favorable. Ailleurs l'immigration dite familiale a pris le pas, avec le temps, sur l'immigration de main-d'œuvre.

De 1968 à 1982, les étrangers originaires des pays du Maghreb se substituent aux nationalités de la Communauté Economique Européenne, notamment dans les villes méridionales. Depuis 1982, les changements les plus marquants concernent surtout les plus grandes agglomérations, Paris et Lyon,

Tableau 2 – Les étrangers dans les agglomérations françaises de plus de 400 000 habitants.

Agglo. ↓	Part des étrangers (%) dans la											
	population totale				population inactive				population active			
	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990
Paris	8,9	11,1	12,5	13,1	7,2	10,4	12,7	12,9	10,9	11,9	12,3	13,1
Lyon	9,9	11,5	11,2	10,2	9,5	12,1	11,7	10,2	10,5	10,8	10,5	10,3
Marseille	7,2	7,3	6,9	5,5	7,1	7,6	7,1	5,8	7,3	6,7	6,7	5,0
Lille	5,4	7,3	8,5	7,6	5,1	7,2	9,1	8,1	5,9	7,4	7,7	7,0
Bordeaux	4,5	5,1	5,4	5,5	4,1	5,0	6,2	6,1	5,1	5,2	4,4	4,8
Toulouse	6,5	7,1	6,5	5,9	6,0	7,8	7,7	5,9	7,3	6,1	4,9	5,9
Nice	9,1	7,8	8,0	7,8	7,7	7,1	8,2	8,4	11,3	8,9	7,7	6,9
Nantes	1,3	2,0	2,4	2,7	1,3	2,3	2,8	2,9	1,2	1,7	1,9	2,5
Toulon	5,2	4,8	5,4	5,0	4,4	4,1	1,9	5,6	6,8	6,0	6,2	4,1
Grenoble	13,5	13,1	12,6	9,8	13,8	13,2	14,7	10,7	13,1	13,0	10,0	8,8
France	5,1	5,9	5,9	5,8	4,7	5,7	6,2	5,9	5,8	6,2	5,6	5,7

Source : INSEE, EDP.

Les agglomérations sont classées par rang décroissant selon leur population totale en 1990.

où la part des nationalités autres (pays d'Asie, Afrique noire, Europe centrale et orientale...) s'accroît sensiblement (tableau 3).

2. PARIS, UN MONDE À PART

Les spécificités de l'immigration récente s'exacerbent dans la ville de Paris, beaucoup plus tournée vers les échanges à l'échelle planétaire que ne l'est la province française. De 1968 à 1990, la part des ouvriers dans l'ensemble de la population active (au lieu de résidence) y chute de 26 à 14 % ; dans le même temps, la part des étrangers parmi les ouvriers double presque, de 25 à 47 %. La part des étrangers dans la population active passe de 12 à 17 %.

Au sein de la population active étrangère, la part des nationalités autres que celles de la Communauté Economique Européenne et des pays du Maghreb progresse de 24 à 41 %, principalement du fait de la contribution des pays asiatiques (3 % de la population active étrangère en 1968, 14 % en 1990) et de l'Afrique noire (1 % en 1968, 8 % en 1990).

Chez les non ouvriers, la présence étrangère s'affirme surtout au sein du monde de la boutique et de l'artisanat, et parmi les employés. La part des étrangers parmi les commerçants et artisans parisiens passe de 6 % en 1968 à 20 % en 1990. Elle double chez les employés – de 9 à 18 %. Cette dernière augmentation touche surtout les emplois de personnel des services directs aux particuliers et d'employés de commerce (tableau 4).

Parmi les cadres et les chefs d'entreprise résidant à Paris, la progression de la part des étrangers est assez faible - de 7 % en 1968 à 9 % en 1990. Si les fonctions de commandement caractéristiques des très grandes métropoles s'inscrivent de plus en plus dans un espace planétaire, les migrations internationales durables qui s'ensuivent semblent être bien moins fréquentes chez les managers que parmi les autres catégories d'actifs. L'émergence d'échanges migratoires horizontaux entre pays et professions de niveau de richesse économique similaire – le flux des cadres allemands ou britanniques venus en France équilibrant à peu près celui des cadres français émigrés en Allemagne ou

Tableau 3 – *Les nationalités des étrangers dans les agglomérations françaises de plus de 400 000 habitants.*

Agglo. ↓	Groupe de nationalités (en % du total des étrangers)											
	Pays de la CEE*				Maroc, Algérie, Tunisie				Autres nationalités			
	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990
Paris	58,1	57,8	45,6	38,2	27,6	29,5	35,0	32,9	14,3	12,7	19,4	28,9
Lyon	58,2	48,7	36,3	33,6	34,6	43,9	49,5	45,4	7,2	7,4	14,2	21,0
Marseille	46,6	34,8	23,1	19,9	40,9	53,2	62,2	60,9	12,5	12,0	14,7	19,2
Lille	59,9	51,7	39,8	32,7	29,1	39,8	46,6	49,8	11,0	8,5	13,6	17,5
Bordeaux	82,2	71,1	56,1	48,0	8,9	16,0	23,1	28,1	8,9	12,9	20,8	23,9
Toulouse	82,5	69,4	51,8	43,9	7,1	22,0	27,0	34,3	10,4	8,6	21,2	21,8
Nice	68,1	52,8	46,4	36,1	17,4	32,6	40,9	40,2	14,5	14,6	12,7	23,7
Nantes	48,8	56,0	39,1	36,0	31,7	21,4	33,9	28,1	19,5	22,6	27,0	35,9
Toulon	66,7	47,6	28,7	25,1	27,1	43,9	61,4	69,4	6,2	8,5	9,9	5,5
Grenoble	74,9	62,5	48,0	43,6	15,3	27,3	35,9	36,5	9,8	10,2	16,1	19,9
France	68,3	61,7	48,2	40,6	17,8	25,5	33,3	24,8	13,9	12,8	18,5	34,6

Source : INSEE, EDP.

* 12 pays (contour de la Communauté Economique Européenne en 1990).

Tableau 4 – Proportion d'étrangers par groupe socioprofessionnel.

Agglo. ↓	Commune de Paris				Périphérie parisienne				Agglo. de Paris*			
	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990
Artisans, commerçants agriculteurs	6,4	8,0	11,2	19,5	4,1	5,2	6,7	17,4	5,0	6,1	7,9	17,8
Cadres, prof. intellectuelles supérieures, chef d'entr.	6,5	6,7	7,5	8,6	4,6	4,0	4,1	4,9	5,4	5,0	5,3	6,2
Profession intermédiaires	5,8	5,7	7,3	7,8	3,3	3,4	3,3	5,1	4,1	4,0	4,2	5,7
Employés	9,4	12,4	15,1	18,5	4,1	5,0	7,5	9,8	6,0	7,1	9,3	11,6
Ouvriers	25,4	36,5	43,7	46,6	20,7	24,8	26,4	27,9	21,9	27,2	29,5	30,9
Pop. active	12,3	14,9	16,5	17,0	10,2	10,8	10,9	12,3	10,9	11,9	12,3	13,4
Pop. inactive	8,3	10,7	13,7	14,3	6,8	10,2	12,4	12,5	7,2	10,4	12,7	12,9
Pop. totale	10,4	12,9	15,1	15,7	8,3	10,5	11,7	12,4	8,9	11,1	12,5	13,1

Source : INSEE, EDP.

* Contour INSEE 1990.

en Grande-Bretagne – est un processus qui demeure très embryonnaire.

3. CHÔMAGE ET CARRIÈRES DES FRANÇAIS ET DES ÉTRANGERS

Depuis 1975, les risques de chômage s'accroissent davantage pour les étrangers que pour les Français. Cette dégradation est due en partie au fait que les étrangers sont majoritairement des ouvriers, et que le chômage affecte fortement ce groupe socio-professionnel ; mais elle s'observe aussi au sein de la seule population ouvrière (tableau 5).

En 1990, pour les ouvriers français comme pour les étrangers, c'est dans les agglomérations de 20 000 à 2 millions d'habitants que la situation de l'emploi est

la plus préoccupante. A la campagne, les ouvriers étrangers sont moins exposés au chômage que leurs homologues français, alors qu'en ville ils le sont davantage. La situation relative des étrangers s'est particulièrement dégradée dans les villes petites ou moyennes (tableau 6).

De la période 1968-1975 à la suivante (1975-1982), les perspectives de promotion ou de mise à son compte s'améliorent un peu plus vite pour les ouvriers français que pour les étrangers. De 1982 à 1990 en revanche, elles progressent davantage parmi les étrangers, notamment sous la forme de l'établissement comme artisan, commerçant ou chef d'entreprise, désormais plus fréquent chez les ouvriers étrangers que chez leurs homologues français¹ (Cf. aussi Dayan, Echardour, Glaude 1995).

1. Ces observations s'appuient sur les appariements réalisés pour une même personne d'un recensement à l'autre dans le cadre de l'EDP. La comparaison Français-étrangers est sujette à des biais, dans la mesure où les difficultés d'appariement sont plus fréquentes chez les étrangers, en particulier chez ceux qui vivent dans les conditions les plus précaires, et qui ont probablement de faibles chances de promotion ou de mise à leur compte. Les taux de promotion des étrangers sont donc probablement surestimés au tableau 6. Il semble que cette distorsion soit à peu près la même pour les trois périodes inter-censitaires considérées.

Tableau 5 – Taux de chômage des ouvriers selon la nationalité et la taille de l'agglomération de résidence, 1968-1990.

Agglo. ↓	Ouvriers français				Ouvriers étrangers				Surexpo. des étrangers*			
	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990
Communes rurales	1,8	2,9	8,1	11,3	1,6	1,8	8,4	9,7	89	62	104	86
UU moins de 20 000 h.	1,9	3,2	8,6	12,0	1,4	1,6	6,3	15,1	73	48	74	126
UU moins de 200 000 h.	2,2	3,6	10,1	15,0	0,9	3,2	11,1	19,0	42	88	110	127
UU moins de 2 millions d'h.	3,0	4,4	11,1	16,3	4,6	5,4	15,1	21,4	153	123	136	131
Agglo. Paris	3,2	4,1	8,0	12,2	3,3	4,1	8,7	14,2	103	100	109	116
Total	2,3	3,6	9,2	13,2	2,7	3,6	10,4	16,6	117	100	113	126

Source : INSEE, EDP.

* Taux de chômage des ouvriers étrangers \times 100/taux de chômage des ouvriers français.

La probabilité d'accéder à un emploi salarié technique ou d'encadrement est globalement plus importante dans les grandes agglomérations que dans les petites ; mais le désavantage relatif des ouvriers étrangers par rapport aux Français est plus marqué dans les grandes villes. A l'inverse, la probabilité de se mettre à son compte, qui dépend peu de la taille de l'agglomération, devient dans les années 1982-1990 plus élevée chez les étrangers que chez les Français, notamment dans les grandes unités urbaines.

CONCLUSION

L'immigration de jeunes actifs étrangers, signe de dynamisme économique de la zone d'accueil, se porte principalement, depuis 1982, vers l'agglomération de Paris, accessoirement vers celle de Lyon. D'origine de plus en plus lointaine, concernant plus d'emplois du secteur ter-

tiaire que du secondaire et une part croissante de petits patrons, elle se distingue des vagues antérieures, en provenance surtout de l'Europe du Sud et du Maghreb, et principalement tournées vers les emplois ouvriers de l'industrie. Mais comme les vagues antérieures, elle s'oriente vers des emplois se caractérisant par une faible technicité et par de médiocres protections statutaires.

Faisant suite à l'immigration économique de la période précédente, l'immigration familiale des années soixante à quatre-vingt s'est surtout dirigée vers des agglomérations de taille moyenne où les pères avaient trouvé des emplois industriels d'ouvriers peu qualifiés. En 1990, elle est fortement exposée aux conséquences du ralentissement de la croissance et de la technicisation des emplois.

La période 1982-1990 est marquée par des inflexions et des ruptures plus accentuées que celles qui pouvaient s'observer de 1968 à 1975, puis de 1975 à 1982.

**Tableau 6 – Perspectives de carrière des ouvriers de sexe masculin
selon la nationalité et la taille de l'agglomération de résidence.**

Situation en fin de période ↓	Situation en début de période						Indice étranger/franç.**		
	Ouvrier français (%)*			Ouvrier étranger					
	68-75	75-82	82-90	68-75	75-82	82-90	68-75	75-82	82-90
<i>Promotion comme cadre ou membre des professions intermédiaires</i>									
Communes rurales***	4,4	6,0	8,3	2,1	1,3	4,8	78	22	58
UU < 20 000 h.	6,7	8,8	9,4	2,5	2,3	3,2	37	26	34
UU 20 à 200 000 h.	8,4	10,3	11,4	3,0	3,0	5,3	36	29	46
UU 200 à 2 millions d'h.	9,6	11,5	13,1	2,7	4,2	4,8	28	37	37
Agglomération Paris	13,7	16,7	19,7	4,1	4,5	6,8	30	27	35
Total	7,9	9,8	11,2	3,0	3,4	5,4	38	35	48
<i>Mise à son compte</i>									
Communes rurales***	4,3	5,0	5,2	2,6	3,6	5,2	60	72	100
UU < 20 000 h.	4,0	5,1	4,9	3,2	3,2	6,4	80	63	131
UU 20 à 200 000 h.	4,0	4,5	4,8	3,5	3,4	5,3	88	76	110
UU 200 à 2 millions d'h.	3,9	4,6	4,9	4,0	3,6	8,2	103	78	167
Agglomération Paris	4,0	4,6	5,2	2,3	3,4	7,9	58	74	152
Total	4,1	4,8	5,0	3,1	3,5	6,9	76	73	138
<i>Total : promotion ou mise à son compte</i>									
Communes rurales***	8,7	11,0	13,5	4,7	1,9	10,0	54	45	74
UU < 20 000 h.	10,6	13,9	14,3	5,7	5,5	9,6	54	40	67
UU 20 à 200 000 h.	12,4	14,8	16,1	6,5	6,4	10,6	52	43	66
UU 200 à 2 millions d'h.	13,5	16,1	18,0	6,7	7,8	13,0	50	48	72
Agglomération Paris	17,7	21,3	24,9	6,4	7,9	14,7	36	37	59
Total	12,0	14,6	16,2	6,1	6,9	12,3	51	47	76

Source : INSEE, EDP.

* Situation en début de période : ouvrier ayant un emploi ; en fin de période : actif occupé.

** Taux de promotion des ouvriers étrangers x 100/taux de promotion des ouvriers français.

*** Lieu de résidence en début de période.

BIBLIOGRAPHIE

- CHENU A., TABARD N., 1993, Les transformations socio-professionnelles du territoire français, 1982-1990, *Population*, n° 6.
- DAYAN J.-L., ECHARDOUR A., GLAUDE M., 1995, La vie professionnelle des immigrants. Les marques de l'histoire, *INSEE Première*, n° 369, mars.
- DESPLANQUES G., TABARD N., 1991, La localisation de la population étrangère, *Economie et statistique*, n° 242.
- ECHARDOUR A., MAURIN E., 1993, La main-d'œuvre étrangère, in INSEE, *La société française, données sociales 1993*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1992, *Recensement de 1990. Nationalités. Résultats du sondage au quart*, Paris, INSEE (INSEE Résultats, n° 217).
- INSEE, 1994, *Les étrangers en France*. Paris, INSEE (« Contours et caractères »).
- MARCHAND O., 1991, Autant d'actifs étrangers en 1990 qu'en 1980, *Economie et statistique*, n° 242.
- MAURIN E., 1991, Les étrangers, une main-d'œuvre à part, *Economie et statistique*, n° 242.
- ROUAULT D., 1995, L'échantillon démographique permanent a pris un coup de jeune, *Courrier des statistiques*, n° 73.
- SAUTORY O., 1987, L'échantillon démographique permanent de l'INSEE, *Courrier des statistiques*, n° 41.
- SHNAPPER D., 1991, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*. Paris, Gallimard.
- TRIBALAT M., 1991, Combien sont les Français d'origine étrangère ? *Economie et statistique*, n° 242. — 1993, Attribution et acquisition de la nationalité française, *Population et sociétés*, n° 281, juil.